

députés, et il fonctionnait sous la co-présidence du sénateur Jacques Flynn (Québec) et du député de London West, M. Thomas Hockin, politicologue. Le Comité comptait par ailleurs 10 députés conservateurs, 5 Libéraux et 2 Néo-démocrates. Parmi les membres de l'Opposition siégeant au Comité figuraient le porte-parole des Libéraux pour les Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, le Libéral Lloyd Axworthy, et la porte-parole néo-démocrate pour les Affaires extérieures, M<sup>me</sup> Pauline Jewett, toutes des personnes qui avaient particulièrement harcelé le gouvernement au sujet de l'IDS. Les audiences publiques devaient commencer à Halifax le 15 juillet et se poursuivre à Ottawa, Montréal, Toronto, Vancouver, Calgary et Winnipeg.

Avant le début des audiences, le parti Libéral mit sur pied un groupe d'étude sur la paix, la sécurité et le désarmement mondial, sous la présidence de M. Jean Chrétien. Le groupe entendit les témoignages de 71 groupes dans six villes différentes, entre le 27 mai et le 7 juin, et il publia son rapport le 13 juillet, deux jours seulement avant que le Comité mixte ouvrît ses audiences publiques. Un peu partout, on pensa que toute cette manœuvre avait pour seul but d'embarrasser le gouvernement et l'on ne fut pas du tout surpris de constater que, dans sa recommandation, le groupe d'étude s'opposait avec force à la participation du pays à l'IDS; en général, la presse accueillit donc le rapport avec scepticisme.<sup>14</sup>

Malgré les limites que le temps impose et les distractions propres à la saison des vacances, le Comité fut surpris de la réaction publique. Bien qu'il eût accordé un mois seulement aux intéressés pour faire connaître leur opinion, près de 700 particuliers et organismes lui firent parvenir des mémoires, la grande majorité de ceux-ci portant sur l'IDS. Le Comité entendit également 127 témoins invités et 196 autres personnes sans affiliation spéciale. Bon nombre des exposés et mémoires représentaient en eux-mêmes un effort énorme de la part de citoyens qui, d'un océan à l'autre, n'avaient ménagé ni le temps ni l'énergie pour faire valoir leurs points de vue.

Des particuliers, des organismes s'intéressant à la paix et à la sécurité, l'industrie, le monde syndical, des groupes militaires et religieux, des universitaires, des diplomates et des stratèges, tous ont témoigné devant le Comité mixte. Les questions qu'ils ont soulevées tombent en gros dans quatre catégories distinctes : la dimension économique de l'IDS, la fiabilité technique, son incidence sur le processus de limitation des armements et sur les relations Est-Ouest, et ses effets sur la souveraineté du Canada et sur sa réputation internationale.

### 1) La dimension économique

Quelle que fût leur position sur l'IDS, la plupart des observateurs ont convenu qu'elle n'engendrerait pas beaucoup d'emplois, vu notamment que les recherches que le Canada serait appelé à mener exigeraient d'énormes capitaux. Le Centre canadien pour la limitation des armements et le désarmement a résumé ces arguments dans un rapport diffusé le 19 août, quelques jours avant la parution du rapport intérimaire du Comité mixte. Le Centre a estimé que seulement 2 034 emplois seraient ainsi créés directement, et 6 366 indirectement, à supposer qu'un pour cent du budget de l'IDS serait dépensé au Canada au cours des cinq ans que durerait le programme de recherche (traduction) : ". . . ces résultats sont insignifiants tant pour le secteur canadien des technologies de pointe que pour l'ensemble de l'économie nationale".<sup>15</sup>

Quant aux autres retombées économiques qui découleraient de l'importance accordée aux techniques de pointe dans le cadre des recherches axées sur l'IDS, elles ont donné lieu à un débat plus serré. Des groupes industriels ont soutenu que le Canada ne pouvait se permettre de s'en désintéresser. L'Association des industries aérospatiales du Canada (AIAC), qui représente 156 sociétés employant 45 000 employés, a fait valoir que la recherche produirait une "énorme poussée technologique" qui aurait des répercussions sensibles dans le secteur civil, l'idée étant généralement admise dans l'industrie aérospatiale internationale que 90 p. 100 des recherches et des découvertes technologiques profitent autant au secteur militaire qu'à l'élément civil de l'industrie. En conclusion, l'AIAC a émis une mise en garde : le refus de participer à l'IDS risquerait de provoquer un "exode des scientifiques", car les sociétés canadiennes ne seraient sans doute pas autorisées à mener des travaux pour l'IDS, sauf dans les rares cas où les É.-U. seraient incapables d'obtenir les techniques voulues chez eux ou dans un autre pays participant. L'Association formula une autre opinion du même genre : ". . . un tel refus . . . pourrait mettre le Canada dans une position difficile pour conserver, voir élargir, l'accès au marché américain si vital pour son économie."(sic)

Un rapport paru dans l'édition du 10 août de l'*Ottawa Citizen* et portant sur une étude confidentielle menée par la maison *Spar Aerospace* pour le cabinet fédéral fit naître certains doutes quant à l'uniformité de l'opinion de l'industrie en général. Le rapport révélait qu'en privé, l'industrie s'attendait à récolter peu d'avantages de l'IDS et que le seul moyen s'offrant au Canada s'il voulait profiter à fond de cette dernière consistait pour lui à lancer